

ment des hommes de la trempe des membres du comité aient pu faire pareille recommandation.

Cependant il semble que le gouvernement du très honorable M. Mackenzie King ait essayé de suivre les propositions de ce comité. Je fais cette déclaration après avoir pris connaissance de la correspondance échangée entre l'ex-premier ministre de ce pays et le secrétaire des Affaires étrangères des Etats-Unis. Il me paraît que les négociations d'alors eurent ce même rapport pour base, rapport dont les conclusions, une fois acceptées, auraient chargé les ressources naturelles de la province de Québec des frais entiers, pour le Canada, de cette voie navigable.

Maintenant, honorables sénateurs, je crois que le moment arrivera bientôt, s'il n'est déjà arrivé, de prendre une décision sur la question des voies navigables. Je n'ignore pas qu'il existe de sérieuses raisons de retarder ce projet, mais je me demande si nous ne pouvons prendre une détermination, à l'heure actuelle. Il se peut que les conditions bien plus favorables que nous pourrions obtenir aujourd'hui et qui nous seront refusées plus tard pourraient compenser les désavantages de notre adhésion immédiate au projet.

L'honorable M. CASGRAIN: Je ne veux pas interrompre l'honorable monsieur, mais je voudrais vous demander pourquoi nous devons nous lancer dans cette entreprise? Qui pourrait nous y contraindre?

L'honorable M. BEAUBIEN: J'ai essayé de montrer que, selon moi, si nous ne pouvons conclure d'accord avec les Etats-Unis, la pression politique pourrait contraindre le gouvernement de cette république d'entreprendre la construction du canal par Albany et New-York, au lieu de suivre la voie naturelle du Saint-Laurent. Je pense que si mon honorable ami prend la peine d'étudier la situation, il constatera la vérité de ce que je dis.

Dans ma province, particulièrement dans la ville où j'ai élu mon domicile, nombreux sont ceux qui tiennent la canalisation du Saint-Laurent comme une entreprise peu sage pour le Canada. Je ne les accuserai pas d'avoir complètement tort. Les rapports révèlent que les six-septièmes des bénéfices résultant de cette voie navigable iraient aux Américains, et un septième seulement à la navigation canadienne. Si le projet du Saint-Laurent devient réalité, cette voie navigable sera très importante, et une grande partie du commerce des Etats-Unis y passera pour se diriger vers les quatre coins du globe. Nous savons que les touristes américains qui visitent notre pays sont des missionnaires de la propagande

américaine chez nos gens. Nous connaissons plusieurs cas où cette influence a réussi à attirer aux Etats-Unis plusieurs compatriotes. Il ne faut pourtant pas oublier que tout ce système de canaux appartient autant aux Etats-Unis qu'au Canada.

L'honorable M. CASGRAIN: Non, non.

L'honorable M. BEAUBIEN: Oui.

L'honorable M. BEIQUÉ: Exactement.

L'honorable M. BEAUBIEN: Oui, il appartient autant aux Etats-Unis qu'au Canada.

L'honorable M. CASGRAIN: Jusqu'à Cornwall.

L'honorable M. BEIQUÉ: Non, jusqu'à l'océan.

L'honorable M. BEAUBIEN: N'est-il pas raisonnable de croire que la population américaine, comprenant que l'aménagement du Saint-Laurent lui apporterait des avantages commerciaux considérables, cherchera, par une pression politique exercée sur Washington, à se frayer un chemin jusqu'à l'océan ou, comme on dit, à amener l'océan jusqu'à sa porte. J'espère que si le Canada se décide en faveur du projet, le coût de l'entreprise sera équitablement distribué sur chacune des parties du Dominion.

Des honorables sénateurs soutiendront que ce n'est pas le moment de nous lancer dans une entreprise aussi vaste, que nous devrions attendre l'aube de meilleurs jours. On peut avoir raison, mais les hommes du génie pensent qu'il faut au moins dix ans pour terminer les travaux de la section internationale, et au moins cinq ans pour achever ceux de la section nationale. Ainsi, on pourrait conclure un accord pour commencer l'aménagement de la section internationale, et pendant que ces travaux se poursuivraient, le Canada attendrait le retour de meilleurs jours pour se charger du fardeau des travaux de la section nationale.

Si nous avons raison d'espérer l'amélioration des conditions mondiales, il nous appartient de deviser des moyens de mieux en hâter le retour. Il me semble que sous ce rapport il est nécessaire, avant toute autre chose, d'établir la paix mondiale en permanence. Je puis avoir tort, mais il me semble que, loin comme nous sommes de la source de tous les troubles qui ont visité l'Europe durant les siècles, car l'Europe n'a été qu'un perpétuel champ de bataille, nous sommes bien exposés à commettre des erreurs grossières sur les conditions essentielles au maintien de la paix, au relèvement du crédit, et par ce moyen au retour de la prospérité économique. J'entends dire: "Il est détestable de constater comment certains pays monopolisent l'or de l'univers." Me permettez-vous de